

COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de QUARTIER

Secteur 4 : "Sainte-Anne / les Lauriers / la Belle Isnarde / le Moulin Blanc"

**Mardi 29 mars 2011 à 18 heures,
Gymnase du Moulin Blanc**

Etaient présents :

Monsieur le Maire

M. GIRAUD, adjoint, président du quartier, coordinateur des "comités de quartiers",

Mme GIBERT, conseillère municipale, présidente suppléante du quartier,

Mme PERRON, coprésidente suppléante du quartier,

Mme ANSELMi, adjointe,

MM. HAUTEFEUILLE, PERVES, Mme BROCARD, conseillers municipaux,

M. RUIZ, Directeur Général des Services,

M. BEY, Directeur Adjoint des Services Techniques municipaux,

M. DUBOIS, Chef de Poste de la Police Municipale,

M. ILBERT, agent technique municipal,

Mesdames et Messieurs les administrés.

Excusées :

Mme SIRI, adjointe,

Mme ROIZEN, coprésidente du quartier.

* * *

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, **M. GIRAUD** rappelle qu'il s'agit de la septième session des "Comités de Quartiers". A l'appui d'un document power point, l'ordre du jour de la séance est présenté.

NOUVELLE COMPOSITION DES COMITES

Comme prévu dans la Charte, l'assemblée générale des Comités de Quartiers s'est tenue, en Mairie, le jeudi 17 mars 2011.

A cette occasion, la composition des quartiers a été évoquée et l'ensemble des présidents et coprésidents s'est porté volontaire pour la deuxième période allant de 2011 à 2014. Monsieur le Maire et les élus ont remercié les coprésidents pour leur implication à leurs côtés et y voient une marque de confiance.

Dans ce quartier, la composition est la suivante :

Président : Georges GIRAUD
Suppléante : Joëlle GIBERT

Coprésidente : Evelyne ROIZEN
Suppléante : Odile PERRON

3 ANS D'ACTION

A l'occasion de la mi-mandat des "Comités de Quartiers" et à l'appui de photos, un bilan non exhaustif des actions réalisées dans le quartier, par l'intermédiaire des Comités ou prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement est présenté. Une liste également non complète des actions menées sur l'ensemble du territoire communal est proposée (*ce document est consultable sur le site Internet de la Ville, rubrique "Comités de Quartiers"*).

PROJET D'ALIGNEMENT de L'AVENUE François PELLETIER

Dans le but d'améliorer la circulation et d'assurer la sécurité des piétons, une étude est en cours sur ce thème.

Un plan d'alignement est également en préparation. Dans le courant du mois de mai, les services communaux procéderont à l'élargissement du trottoir au niveau des parcelles appartenant à la Commune. Par la suite, l'entreprise ERDF interviendra pour enfouir les réseaux et de ce fait retirer les poteaux en place sur le trottoir.

CHAPELLE DU COUVENT

Les travaux en cours, qui consistent à stabiliser l'édifice, s'achèveront le 31 mai prochain.

La plupart des tuiles en place ont été récupérées sur l'ancienne toiture.

Il est à noter que l'entreprise en charge des travaux a respecté la nichée des martinets, en relation avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

NAVETTES URBAINES

A la demande des usagers, un nouveau parcours sera mis en place à partir de Pâques jusqu'à la fin de l'été. Il inclura un arrêt sur la route de Tahiti, à hauteur du restaurant "La Pomme de Pin".

PROJETS DE LOGEMENTS

Les bâtiments de l'ancien Hôpital et du site du Couvent seront démolis dans le courant du dernier trimestre 2011.

Les marchés concernant les entreprises de démolition ont été lancés. L'examen des offres aura lieu jeudi 31 mars.

M. GIRAUD tient à rappeler que ces dossiers représentent un nombre considérable d'heures de travail depuis deux ans et demie, aussi bien pour les élus que les services municipaux.

NUMEROTATION DE LA VOIRIE

La Commune sera partagée en deux zones :

- numérotation continue concentrique par rapport à la Mairie pour le centre-ville,
- numérotation métrique pour les écarts.

Certains numéros risquent de changer. Un employé municipal a recensé tous les numéros. Le secteur de la Vieille Ville est terminé et il apparaît que seulement 10 à 20 % de la numérotation actuelle est juste.

Dès le mois d'avril, un courrier sera adressé aux personnes déjà contrôlées afin de leur indiquer leur nouveau numéro qui devra être retiré en Mairie, au 1 rue de la Ponche, lors des jours de permanence. Pour les écarts, la permanence sera assurée ZA Saint-Claude.

Il est rappelé que cette numérotation est demandée par les usagers, les facteurs, les administrations et les visiteurs.

L'ENVIRONNEMENT

La campagne de communication en matière d'environnement va être renouvelée dans les prochains jours. Quelques nouveautés sont annoncées, notamment la récupération, sur la plateforme des déchets, des produits dits D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques). En effet, dorénavant, tous les appareils électroménagers tels que réfrigérateurs, congélateurs, caves à vin, lave-linge, fours, téléviseurs, écrans, aspirateurs, friteuses, ventilateurs, téléphones, calculatrices, rasoirs, sèche-cheveux, ..., sont récupérés sur site pour être recyclés.

Il est à noter que depuis la mise en place de la campagne d'information, en octobre dernier, 24 tonnes ont été récupérées. Tous ces déchets partent au recyclage dans des usines spécialisées.

La nouvelle plaquette regroupant toutes les informations en la matière accompagnera l'édition du prochain "Saint-Tropez Info".

Semaine du Développement Durable :

Dans le cadre de la semaine du Développement Durable, une conférence sur les économies d'énergie est programmée, le 6 avril à 18 heures, salle Jean Despas.

STATIONNEMENT

Lors de la réunion du quartier du mois d'octobre dernier, un riverain avait signalé l'utilisation quotidienne par un particulier d'un emplacement réservé aux livraisons, au droit du poste de Police Municipale.

Les participants sont informés que dans les prochains jours, cet emplacement sera transformé en stationnement destiné aux deux roues.

LA PAROLE AUX ADMINISTRÉS

Nouvelle numérotation

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle numérotation, les riverains demandent la remise d'une attestation justifiant l'attribution de leur nouveau numéro de résidence.

Ce document officiel sera ainsi communiqué aux différentes administrations lors des avis de modification d'adresse.

Panneaux

Lors de la réunion du mois d'octobre dernier, les riverains du "Vieux Chemin de Sainte-Anne" avaient signalé la disparition du panneau, ainsi que son support. A ce jour, le panneau, maintes fois demandé, n'a toujours pas été remplacé.

Les services municipaux interviendront au plus vite à ce sujet. Il est précisé que l'appellation exacte de cette voie, au cadastre, est "Vieux Chemin de Sainte-Anne à Saint-Amé".

Travaux ERDF

Les riverains de l'avenue Signac ont constaté l'intervention de l'entreprise ERDF qui procède à l'enfouissement des lignes et de ce fait au retrait des poteaux électriques. Ils s'interrogent toutefois sur le fait qu'un poteau reste à ce jour encore en place.

Il est précisé que tous les réseaux enterrés concernaient l'alimentation principale du réseau public.

Toutefois, certains supports de branchement de particuliers doivent être conservés sous peine de priver la propriété d'alimentation électrique. Dans ce cas précis, si le propriétaire veut faire retirer le poteau, il est invité à prendre contact avec ERDF. La réalisation de la tranchée reliant sa propriété au point d'alimentation étant bien entendu à sa charge.

M. HAUTEFEUILLE tient à informer les participants que depuis le début de l'année, ERDF réalise des travaux de renforcement des lignes de moyenne et haute tension dans différents secteurs de la Commune. Les travaux devraient durer cinq à six mois avec une interruption durant l'été.

Marquage au sol

Les riverains de la route Sainte-Anne attirent l'attention des élus et des services sur l'absence de marquage visible de cette voie particulièrement fréquentée et dangereuse.

L'entreprise ERDF va prochainement intervenir au niveau de la voie. Le marquage au sol sera donc programmé à l'issue de ces travaux.

Une campagne de marquage au sol est toutefois prévue pour les prochains jours sur les axes ne devant pas faire l'objet de réhabilitation.

Avenue Pelletier

Compte-tenu de la dangerosité de cet axe, les riverains sollicitent, en attendant la réalisation de l'élargissement de la voie, de matérialiser de façon très visible le passage piétons situé face à la maison "Le Refuge" et de créer un deuxième passage protégé supplémentaire.

Dans un premier temps, les services municipaux interviendront pour matérialiser et mettre en sécurité les accès du passage piétons déjà existant.

Dans un souci de sécurité, il est recommandé aux piétons d'emprunter les voies du lotissement, en retrait de la circulation automobile.

Les riverains déplorent également le stationnement anarchique de véhicules sur les trottoirs, obligeant les piétons à emprunter la voie de circulation.

Il est évident que la suppression des supports en béton le long de l'avenue ainsi que le projet d'élargissement devraient permettre, à terme, plus de confort mais, à ce jour, certains automobilistes ont pris l'habitude de rouler sur les trottoirs. La pose d'obstacles va être étudiée au plus vite.

Monsieur le Maire intervient pour souligner que malgré l'étroitesse de la voie et sa grande fréquentation, très peu d'accidents sont à déplorer car les usagers font preuve de vigilance. Le fait de rendre cet axe plus praticable risquerait d'accentuer la vitesse des véhicules.

Miroirs de sécurité

Les deux miroirs de sécurité installés impasse des Lorettes sont abîmés et sales. De ce fait, la visibilité s'en trouve diminuée.

Les services interviendront dans les prochains jours.

Stationnement rue du Temple

A l'occasion d'une précédente réunion de quartier, le problème de circulation rencontré par les piétons, sur le trottoir de la rue du Temple, avait été évoqué. Les services municipaux avaient procédé à un marquage au sol matérialisant un cheminement réservé aux piétons.

Malgré cette réalisation, le stationnement quotidien de véhicules sur le trottoir est constaté. L'intervention de la Police Municipale est demandée.

Avenue de la Résistance

Arceaux

Des arbres sont plantés le long du trottoir de cette avenue. Des arceaux ont été installés autour de ces derniers pour les protéger. Or, certains de ces équipements sont abîmés et peuvent à tout moment créer des accidents (piétons et véhicules).

Une équipe technique sera rendre sur place.

Stationnement

Au 1 bis rue de la Résistance se trouve un portail qui est systématiquement obstrué par des véhicules en stationnement gênant. De ce fait, le propriétaire ne peut accéder à son garage.

Une opération de marquage au sol sera réalisée, en renforcement de la signalisation verticale déjà en place. De plus, **Monsieur le Maire** demande à la Police Municipale d'intervenir et de procéder à l'enlèvement des véhicules.

Parking des Lices

L'entrée de ce parc de stationnement génère d'importants problèmes de circulation. Les administrés demandent aux élus de mettre en place un dispositif permettant de désengorger ce carrefour.

Très régulièrement, les jours de marché, des agents de Police Municipale sont présents sur le site pour fluidifier la circulation mais les effectifs ne permettent pas de laisser un agent en poste. Il est à noter que la création, il y a deux ans, d'une voie d'accès au parking (face à la coopérative) a sensiblement amélioré la situation sauf les jours de grande affluence.

Avenue Paul Signac

Lors de la réalisation des travaux de mise aux normes de la station d'épuration, des panneaux ont été mis en place, notamment avenue Paul Signac. A l'occasion de la fin du chantier, l'ensemble des dispositifs a été retiré sauf un panneau positionné en haut de l'avenue Mistral.

Le panneau sera retiré dans les prochains jours.

Montée du Moulin Blanc

Véhicule abandonné

Un véhicule abandonné est stationné, montée du Moulin Blanc, depuis plus de six mois. Le représentant de la copropriété a signalé le problème à la Gendarmerie qui devait intervenir.

La Police Municipale prendra contact avec la Gendarmerie pour procéder à l'enlèvement du véhicule.

Eclairage

L'amélioration de l'éclairage public est demandée.

Dans un premier temps, les services municipaux procéderont au remplacement des ampoules et au nettoyage des lanternes. Si le résultat n'est pas satisfaisant, un nouveau dispositif d'éclairage sera envisagé.

Taille des cyprès

A l'occasion de la taille de ces arbustes, le lampadaire situé à côté du Point d'Apport Volontaire n'a pas été dégagé.

Il est rappelé aux riverains que cette intervention a été réalisée par le Conseil Général, gestionnaire de cet espace.

Jardin public

Ce jardin public situé dans cette montée était fermé par une chaîne qui a été cassée. Depuis, cet espace est occupé par les deux roues et les véhicules. Les riverains sollicitent la mise en place d'obstacles.

Après discussion, il est décidé l'installation d'allumettes. Ces équipements empêcheront l'accès aux véhicules mais laisseront le libre passage aux piétons et poussettes.

Dénomination

Cette montée a été officiellement dénommée "Montée du Moulin Blanc" par les élus municipaux. La pose d'un panneau officialisant cette dénomination doit être programmée.

Chemin Saint-Amé

Il n'est pas prévu, pour l'instant, de procéder à la réfection du revêtement de cette voie. Toutefois, un emplacement réservé a été porté au Plan Local d'Urbanisme pour éventuellement élargir ce chemin au débouché de la route de Tahiti.

Montée des Meuniers / Chemin des Moulins

Ce chemin est devenu dangereux pour la circulation, notamment des deux roues, car mal entretenu.

Le mois prochain, des interventions au niveau de différentes chaussées de la Commune seront réalisées. Il s'agira de reprises ponctuelles. Les voies les plus abîmées seront traitées en priorité.

M. HAUTEFEUILLE informe les administrés qu'une récente étude démontre qu'environ 100.000 m² de chaussée sont à refaire sur le territoire communal. Cela représente 8 à 10 millions d'euros de travaux.

Monsieur le Maire intervient pour préciser que de nombreuses voies situées dans les écarts de la Commune ont été délabrées en raison du grand nombre de chantiers réalisés. La circulation accentuée de véhicules de gros tonnage a considérablement contribué à ce constat.

Chemin de la Belle Isnarde

De nombreuses allumettes, installées sur le trottoir de cette voie, sont endommagées.

Les services municipaux interviennent régulièrement sur ce site pour remettre en état ces équipements qui sont très régulièrement cassés. Une nouvelle intervention sera programmée.

* * *

La séance est levée à 19 heures 40.

Le Président du Quartier,

Georges GIRAUD

